

SOMMAIRE

- Localisation des sites
- Le Massif de Saoû

Des oiseaux rares et exceptionnels Focus sur l'engoulevent d'Europe Des nouvelles du site en actions :

- Les éleveurs s'engagent dans des mesures agro-environnementales et climatiques
- Des CM1 et CM2 à la découverte d'une richesse locale : les oiseaux
- Une fête en forêt avec « Saoû la forêt, les oiseaux ! »
- La grotte de Baume Sourde

Une grotte majeure au niveau national pour la conservation des chauves-souris! Focus sur la ripisylve du Roubion : un habitat patrimonial

Des nouvelles du site en actions :

- Une nouvelle cartographie des habitats
- La nuit des chauves-souris
- Les mots clés de cette lettre d'infos
- Contacts

ÉDITO.

En 2002, la France, comme les autres pays européens, s'engageait à stopper la perte de biodiversité pour tenter d'enrayer cette perte, l'Europe, à travers deux Directives, propose une nouvelle génération d'espaces naturels - les sites Natura 2000. Natura 2000, devient un réseau de sites naturels à l'échelle des 28 pays de l'Union Européenne dont l'objet est la mise en place de mesures de conservation de la biodiversité européenne tout en associant et incitant les activités humaines compatibles avec le maintien de cette biodiversité patrimoniale.

Près de 30% du territoire Vallée de la Drôme est mise en valeur pour ses espaces naturels. Depuis début 2016, à la demande des services de l'Etat et en cohérence avec les politiques communautaires pour le développement durable, la Communauté de communes du Val de Drôme assure avec une dizaine de partenaires et d'acteurs locaux, l'animation de deux nouveaux Site Natura 2000 : le « Massif de Saou et crêtes de la Tour » visible et connu de tous et « la grotte à chauves-souris de Baume Sourde » plus confidentiel mais tout aussi riche!

Au-delà de la procédure européenne, Natura 2000 c'est pour nous un outil pour réfléchir à un développement durable de notre territoire où chaque acteur peut s'impliquer dans la réflexion et la mise en œuvre. Cette lettre d'info est à destination de tous les habitants, les porteurs de projet, les usagers, les élus, les partenaires et les professionnels de ces 2 sites. Nous souhaitons vraiment qu'elle vous apporte les éléments de connaissances nécessaires pour poursuivre votre pratique du site dans le respect des espèces et des habitats. Nous voudrions finir cet édito en associant et en remerciant les nombreux partenaires ayant collaboré dans la mise en œuvre des actions de ces sites en 2016.

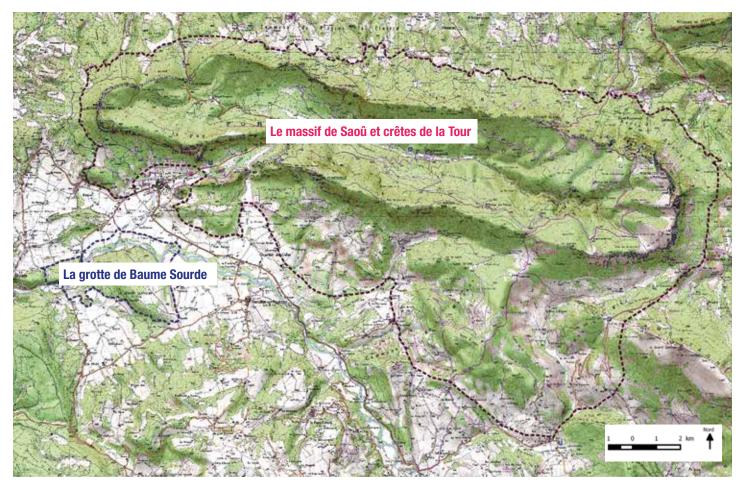
Daniel GILLES, Président du COPIL du massif de Saoû Jean-Michel GAUDET, Président du COPIL de la grotte à chauves-souris de Baume Sourde

Communauté de communes du Val de Drôme 225 rue Henri Barbusse B.P.331 26402 CREST Cedex

valdedrome.com
➤ Service communication, CCVD. Mai, 2017.
En couverture : Minioptère de Schreibers

© Yoan Peyrard

LOCALISATION DES SITES



Périmètre des 2 sites inscrits au répertoire Natura 2000

Le site du massif de Saoû et crêtes de la Tour est protégé pour les oiseaux. 2016 a été la première année de mise en œuvre du plan de gestion! Il a fallu lancer les actions et les réflexions, nouer des partenariats, rencontrer les acteurs institutionnels, mais aussi les usagers de ce vaste site. Deux grandes priorités se sont dessinées pour 2016 : travailler avec les agriculteurs, forestiers, grimpeurs sur la gestion de l'espace en faveur des oiseaux, sensibiliser les habitants, les scolaires et le grand public aux enjeux du site. Le bilan est riche et beaucoup d'actions restent à mener!

Le site de la grotte à chauves-souris de Baume Sourde existe depuis les années 2000.

Le document d'objectifs actualisé en 2013 vise 3 grands objectifs :

- Préserver un gîte à chauve-souris accueillant et favoriser la disponibilité en terrain de chasse et en couloirs de circulation à proximité immédiate de la cavité.
- Améliorer les connaissances des espèces et habitats
- Sensibiliser les habitants et les acteurs socio-économiques aux enjeux du site

2016 a encore été une année riche pour nos chauves-souris.

DES OISEAUX RARES ET EXCEPTIONNELS

Le massif de Saoû s'étend sur une superficie totale de 6 677 ha, répartis sur dix communes (Aouste-sur-Sye, Aubenasson, Bézaudun-sur-Bîne, Chastel-Arnaud, Chaudière, Mornans, Piégros-la-Clastre, Saint-Sauveur-en-Diois, Saoû, Soyans). La commune de Saoû représente à elle seule 53% du territoire du site, soit un peu plus de 3 500 ha.

Ce massif est une entité géologique particulière puisque c'est le plus haut synclinal perché d'Europe, long de 12 km et large de 2 km. Il est situé à des altitudes comprises entre 885 m à l'ouest (Roche Colombe) et 1 589 m à l'est (Véyou). La forêt de Saoû, ensemble d'un seul tenant de 2463 ha a été acquis par le département de la Drôme en 2003 et est aujourd'hui classée en Espace naturel Sensible (ENS).

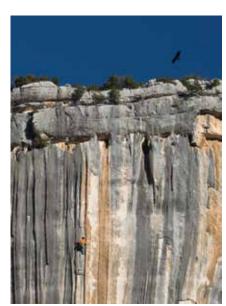
Ce massif présente une grande diversité d'habitats (milieux rupestres, boisements âgés, forêts alluviales, pelouses d'altitude, etc.) qui sont d'un grand intérêt pour l'avifaune. 19 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire* font l'objet de mesures de gestion car rares, menacées ou exceptionnelles à l'échelle européenne!



> Crave à bec rouge © Jérôme Armand

| Priorité 1 | Aigle royal, Faucon pèlerin, Crave à bec rouge, Engoulevent d'Europe |
|------------|---|
| Priorité 2 | Bondrée apivore, Circaète Jean-le-Blanc, Grand-duc d'Europe, Vautour fauve, Vautour moine, Vautour percnoptère |
| Priorité 3 | Alouette Iulu, Bruant ortolan, Milan royal, Pic noir, Pouillot siffleur |
| Priorité 4 | Fauvette pitchou, Milan noir, Pie-grièche écorcheur, Pipit rousseline |

UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS ET D'USAGES



Par ailleurs le massif de Saoû est un site riche et attractif pour les activités humaines qui se développent. En témoignent les nombreuses activités agricoles, sylvicoles, les activités de pleine nature, récréatives, sportives, familiales mais aussi culturelles et touristiques pratiquées au sein du site.

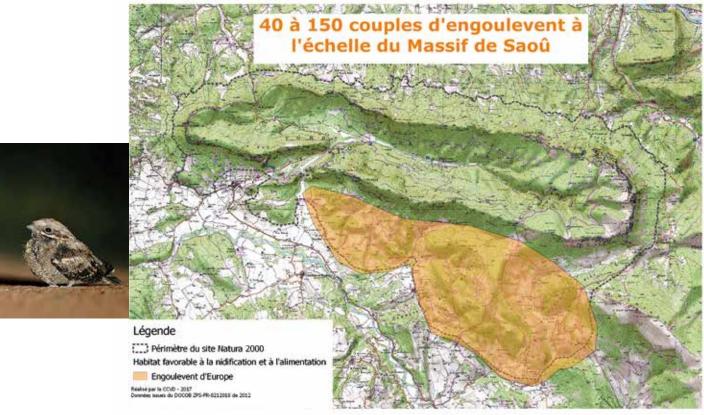
Ainsi la concertation entre les différents acteurs locaux est prioritaire - à l'image du travail initié sur l'escalade avec l'ENS, la LPO, le CAF et la FFME - afin que les activités humaines soient compatibles avec le maintien des espèces.



> Escalade et avifaune : des enjeux de cohabitation © Clément Chauvet; Dessin, © Alexis Nouaihat

FOCUS SUR UNE ESPÈCE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE* : L'ENGOULEVENT D'EUROPE

Ses mœurs particulières, son chant et son vol en font un oiseau facile à reconnaître mais difficilement repérable !



> Habitat

L'Engoulevent d'Europe est un petit oiseau crépusculaire et nocturne. Il fréquente les friches, les bois clairsemés, aussi bien de feuillus que de conifères. Les effectifs au sein du site sont estimés à 40-150 couples. Les pentes boisées du sud du synclinal, ainsi que les zones agricoles qui les bordent, sont favorables à la nidification de l'Engoulevent d'Europe.

> Alimentation

L'engoulevent d'Europe se nourrit en grande partie de papillons nocturnes, mais aussi de coléoptères, tipules et fourmis ailées. En cas de conditions météorologiques défavorables, l'Engoulevent peut adopter un mode de vie ralenti. L'espèce chasse en vol, en rasemotte mais également plus en hauteur, jusqu'à la cime des arbres. En général, la chasse dure une à trois heures par nuit, au cours desquelles environ 17 g d'insectes sont prélevés!

> Nidification

Il semblerait que les couples d'engoulevent d'Europe soient fidèles à leur site de reproduction.

Les chants se déroulent en grande partie pendant les 15 premiers jours de mai, suivis des parades jusqu'à la fin du mois au cours desguelles mâle et femelle font claquer leurs ailes.

Deux œufs sont pondus au sol fin mai, dans une cuvette garnie de bois mort, de feuilles, mousse, aiguilles...mais sans herbe. La femelle les couve pendant une petite vingtaine de jours, et les jeunes, également mimétiques, sont volants après 15 jours. Une seconde ponte commence alors, vers la fin du mois de juin.

√ Menaces

En France, l'espèce est en déclin à cause principalement de l'intensification agricole. Au sein du massif de Saoû, la conversion des herbages en terres arables, le reboisement de landes, les coupes rases sont des menaces non négligeables sur l'espèce.

LES BONNES PRATIQUES EN FAVEUR DE L'ENGOULEVENT :

- > Conserver, dans la mesure du possible, les milieux ouverts notamment les landes difficilement valorisables
- > Ne pas utiliser de produits chimiques qui font diminuer la disponibilité des insectes
 - > Éviter le dérangement en période de reproduction (avril à juillet) dû aux travaux sylvicoles ou à une fréquentation importante par le public
- > Préserver les rémanents au sol après une coupe, outre le bénéfice lié au maintien de la richesse minérale du sol, la conservation des rémanents permet à l'espèce de se dissimuler plus facilement
 - > Veiller à l'équilibre des populations de gibier, et notamment du sanglier prédateur de l'Engoulevent d'Europe.

LES NOUVELLES DU SITE EN ACTIONS!

Les éleveurs s'engagent dans des mesures agro-environnementales et climatiques



SAOÛ LA FORÊT, LES OISEAUX Les milieux ouverts, gérés et entretenus par les activités pastorales jouent un rôle prépondérant pour une grande partie des espèces d'oiseaux du site. Les passereaux trouvent dans ces habitats les conditions favorables à leur installation en

période de nidification. Les rapaces trouvent dans ces habitats des zones de chasse pour tout ou partie de leur régime alimentaire. Pour encourager les pratiques pastorales, les éleveurs ont eu la possibilité de contractualiser des mesures agro-environnementales. Différentes mesures existent : maintenir les prairies naturelles pâturées ou fauchées, développer la gestion pastorale en sous-bois, supprimer les traitements chimiques ou encore faciliter les nichés d'oiseaux (conservation d'arbres morts, pas de travaux agricoles pendant les périodes de reproduction). Au total sur 2015 et 2016, une quinzaine d'éleveurs se sont engagés dans une mesure représentant plus de 600 hectares en faveur de l'avifaune.

Les CM1 et CM2 de Saoû à la découverte d'une nouvelle richesse locale : les oiseaux !

L'animatrice Natura 2000 et un animateur nature de la gare des Ramières sont allés à la rencontre des élèves de la classe de CM1 et CM2 de l'école de Saoû. Ces derniers ont pu découvrir la richesse avifaunistique du massif. Lors d'une randonnée dans la forêt, les enfants ont expérimenté des techniques d'observation des oiseaux dans leurs habitats : Pic-Noir, Vautour... pour les espèces observées et Aigle Royal, Hibou Grand-duc, Circaète Jean Le blanc pour les espèces imaginées !



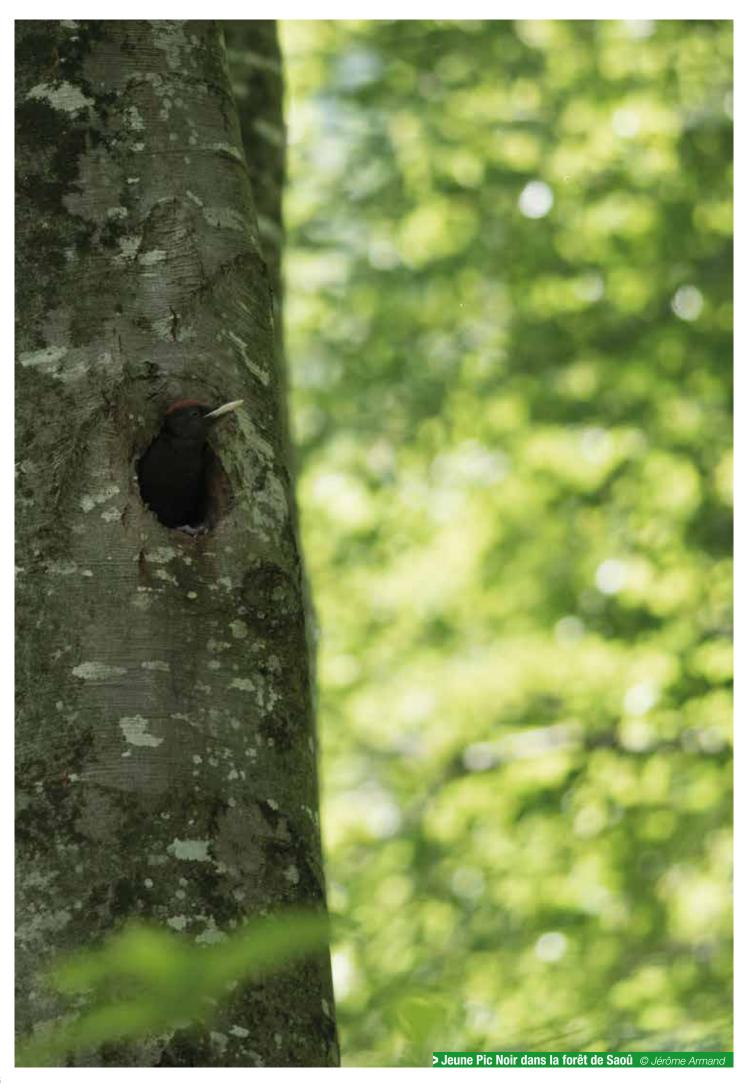




Les 1er et 2 octobre dernier, le département de la Drôme et la compagnie Transe Express organisaient deux grandes journées exceptionnelles dans la forêt de Saoû sur le thème des OISEAUX! Un sujet au cœur de la démarche Natura 2000 du massif de Saoû. Les enfants de la classe de Saoû ont animé un atelier sur 4 oiseaux phares du massif : l'Engoulevent, le Faucon Pélerin, le Pic Noir et l'Aigle Royal... Les participants ont pu à l'issue du jeu récupérer un précieux indice sur le lieu de vie du BonBec l'oiseau mystère de cette fête.



> Haut à gauche : Troupeau de brevis Préalpes au sud du synclinal © Elise Chevalier. Haut à droite : Observation d'un trou à Pic Noir par les CM1 et CM2 de Saoû © Elise Chevalier. Bas: Les participants à l'atelier : Saoû la forêt, les oiseaux... LES HABITATS ! © Elise Chevalier



UNE GROTTE MAJEURE AU NIVEAU NATIONAL POUR LA CONSERVATION DES CHAUVES-SOURIS!

Ces colonies de chauves-souris sont une richesse pour notre territoire ; elles peuvent ingurgiter plusieurs milliers d'araignées, de mouches, de bousiers et de papillons nocturnes ! C'est une chance d'avoir ces régulateurs naturels.

Le site de la grotte à chauves-souris de Baume Sourde est situé à cheval sur 3 communes : Francillon-sur-Roubion, Saoû et Soyans. L'entrée de la cavité se trouve le long de la vallée du Roubion. Creusée par l'action récurrente de la tectonique et de la dissolution du calcaire par l'eau, la grotte de Baume Sourde est une vaste cavité qui présente un développement souterrain total d'environ 300 mètres. Seize espèces de chauves-souris fréquentent la grotte de Baume Sourde. Parmi elles, trois espèces d'intérêt communautaire * hivernent de manière régulière sur le site : le Grand rhinolophe, le Petit rhinolophe et le Minioptère de Schreibers.



> Le Minioptère de Schreibers © Stéphane Vincent

La colonie de Minioptères de Schreibers de Baume Sourde est le plus grand groupe de cette espèce connu en hivernage dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La menace principale pour ces populations relève de la fréquentation de la cavité par l'Homme. Cela est d'autant plus marqué pendant la période d'hibernation où l'organisme des chauvessouris se met au ralenti. L'animal suspendu effort musculaire aux parois de la grotte est capable de déceler les changements de température, d'humidité ou de pression atmosphérique. La moindre perturbation la réveille, ce qui peut lui être



fatal si ces dérangements sont répétés.

Ainsi, un des objectifs forts du site Natura 2000 réside dans la protection du gîte hivernal en limitant l'accès au réseau souterrain à l'Homme. En 2007, le propriétaire et les membres du COPIL Natura 2000 ont souhaité restreindre cet accès par un ouvrage qui ennoie le tunnel d'entrée. Les effectifs, suivis régulièrement depuis 1995, qui n'atteignaient jamais les 10 000 spécimens, ont depuis largement augmenté avec un record en 2012 de 13 000 individus.

Le Grand rhinolophe © Stéphane Vincent

RAPPEL

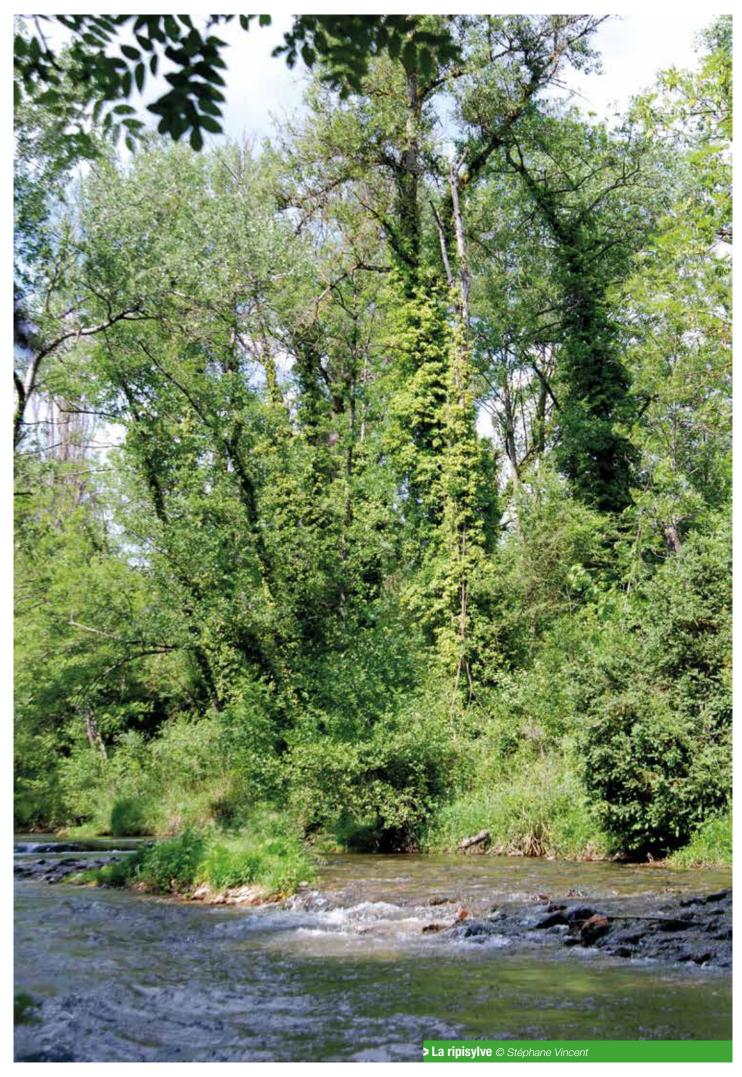
La grotte de Baume sourde est un site fragile tout au long de l'année. Ne pénétrez pas dans la cavité au risque de déranger les chauves-souris qui la fréquentent!

> AVANT 2007

700 visiteurs / an - 6660 chauves-souris / an

> APRÈS 2007

19 visiteurs / an - 9803 chauves-souris / an



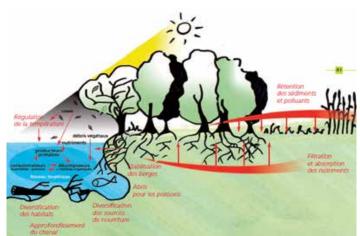
FOCUS SUR UN HABITAT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE : LA RIPISYLVE DU ROUBION

La grotte de Baume Sourde est entourée de 20 ha de ripisylve très propice à l'activité de chasse des chauves-souris. Ainsi au sein du DOCOB *, il est prévu des mesures afin d'améliorer la continuité et la qualité de la ripisylve. En 2015, 11,7 hectares de ces forêts ont fait l'objet de coupe rase, soit la disparition de près de la moitié de la surface de cet habitat d'intérêt communautaire. La dynamique de la forêt va très vite reprendre mais en termes de biodiversité cela sera moins riche.

Les forêts de bord de cours d'eau (syn : forêts alluviales ou ripisylves) sont présentes dans le lit des rivières et sont soumises à des crues régulières ou des remontées épisodiques de la nappe d'eau alluviale. L'atmosphère y reste humide, l'apport d'alluvions permet une alimentation régulière en matières minérales et les sols y sont bien oxygénés : la productivité végétale y est par conséquent forte. Selon la dynamique fluviale, elles sont composées d'essences d'arbres adaptées à ces conditions spécifiques : aulnes, peupliers blanc ou noir, frênes, chênes, tilleuls...

Ces forêts alluviales participent pleinement à notre qualité de vie et sont des éléments essentiels pour la biodiversité.

Les ripisylves sont des milieux très productifs en insectes et constituent donc des lieux de nourrissage importants pour les chauves-souris. Par ailleurs ces boisements font office de corridors écologiques essentiels aux déplacements des espèces. Les vieux arbres à cavités représentent de nombreux gîtes que les chauves-souris arboricoles peuvent aussi utiliser.



> L'intérêt d'une ripisylve @ Stéphane Vincent



> Sortie pour les propriétaires et gestionnaires sur la ripisylve du Roubion © Elise Chevalier

A l'initiative de la LPO Drôme et du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière), une journée d'échange a été organisée début juin à destination des propriétaires forestiers et des acteurs de la ripisylve afin de prévenir des impacts écologiques de ce type de travaux.

LES NOUVELLES DU SITE EN ACTIONS!



> Inventaire botanique dans une praire du site de Baume Sourde © Elise Chevalier

Cartographie des habitats

Une cartographie des habitats permet à un gestionnaire et à l'animateur d'un site naturel de mieux connaître la diversité des habitats floristiques et faunistiques, leur état de conservation et donc de mettre en place les mesures de gestion adéquates. Un botaniste du bureau d'étude EcoMED a été mandaté afin de préciser et compléter la cartographie existante du site. De nouveaux habitats d'intérêts communautaires* ont été trouvés comme le matorral à genévrier ou encore des végétations pionnières de rivière méditerranéenne!

Les résultats de cet inventaire botanique ont été présentés au COPIL* de janvier 2017.

Nuit de la chauve-souris à Francillon-sur-Roubion

Victimes de nombreuses idées reçues, les chauves-souris fascinent tout autant qu'elles effrayent. Pourtant habitants de Saou, Soyans, Francillon en côtoient régulièrement puisque chaque année des milliers d'entre elles arrivent dans le secteur de Baume Sourde pour hiverner. C'est pour mieux les connaître que le 17 septembre 2016 dans le cadre des journées du patrimoine, la CCVD organisait en collaboration avec la LPO et l'office du tourisme du Pays de la Forêt de Saoû une nuit de la chauve-souris. Malgré le mauvais temps, plus de 60 personnes étaient présentes pour découvrir les espèces locales et les actions menées dans le cadre de Natura 2000 : Échanges, projection-débat, atelier et construction de gîtes à chauves-souris pour les enfants ont rythmé cette soirée.

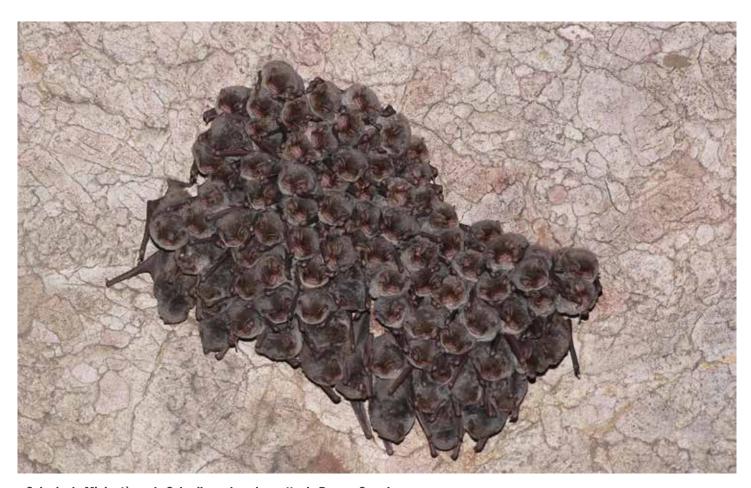
Pour plus d'informations sur la construction de gites à chauves-souris ou nichoirs à oiseaux, contactez la LPO Drôme : **lpo-drome.fr**



> Atelier pour enfants de construction de gites à chauves-souris © Elise Chevalier



Minioptère de Schreibers © Yoan Peyrard



> Colonie de Minioptères de Schreibers dans la grotte de Baume Sourde © Stéphane Vincent

Les sites Natura 2000 présentés dans cette lettre sont animés par



Remerciements à l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux qui suivent et pilotent les actions Natura 2000



Francillon-sur-Roubion ; Bézaudun-Bine ; Aubenasson ; La Chaudière ; Mornans ; Saint-Sauveur en Diois ; Aouste-sur-Sye ; Piègros-la-Clastre ; Syndicat mixte du bassin du Roubion ; Jabron ; SCEA l'Armiral ; AAPPMA la truite de la Vébre ; UDFP - Union Drômoise des Forestiers Privés.

Les actions réalisées dans le cadre de Natura 2000 sont soutenues financièrement par :





LES MOTS CLÉS DE CETTE LETTRE D'INFO! *

* Natura 2000

Réseau européen de sites naturels au sein desquels les acteurs tentent d'enrayer la perte de biodiversité tout en cherchant un équilibre local avec les activités humaines, professionnelles et récréatives. Le département de la Drôme compte 34 sites Natura 2000!

* Animateur Natura 2000

Structure (le plus souvent une collectivité territoriale) désignée par le Comité de Pilotage qui a pour mission de mettre en œuvre les actions prévues dans le document d'objectifs et de faire vivre le site Natura 2000.

* COPIL - Comité de Pilotage

Organe de concertation présidé par un élu local et regroupant tous les acteurs locaux (collectivités, associations locales, administration, représentants des propriétaires ou des usagers...). Il participe à l'élaboration et la validation du DOCOB puis au suivi et à l'évaluation de sa mise en œuvre par la structure animatrice.

* DOCOB - Document d'Objectifs

Document d'orientation définissant un état des lieux du site, les orientations de conservation et de gestion, ainsi que le cahier de charges de leur mise en œuvre. Il est élaboré par un opérateur en concertation avec les acteurs locaux, puis validé par le COPIL et approuvé par le Préfet.

* Contrat Natura 2000 ou MAEC

Contrat, entre l'Etat et un propriétaire privé ou public (ou un titulaire de droits réels) qui permet de s'engager concrètement dans la préservation d'habitats et/ou d'espèces d'intérêt communautaire (Ex: gestion ou entretien d'une ripisylve, création de haies, maintien d'arbre sénescent, réouverture d'un milieu...).

Pour les agriculteurs, ces contrats s'appellent **Mesure agro-environnementale et climatique** (MAEC).

* Evaluation des incidences

L'évaluation des incidences est le seul outil réglementaire relevant de la démarche Natura 2000. S'appuyant sur le principe de précaution, la Directive Européenne instituant Natura 2000 demande aux porteurs de projet une évaluation des incidences afin de prévenir d'éventuels dommages ou détériorations, de vérifier que ces projets respectent les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présents dans un site Natura 2000, de les adapter pour minimiser les incidences. Les évaluations des incidences concernent tout projet qui se situe en tout ou partie à l'intérieur d'un périmètre Natura 2000

(Documents d'urbanisme, travaux relevant de la loi sur l'eau, manifestations sportives, création de route forestière, création de voie d'escalade, travaux de défrichage...).

* Habitats ou espèces d'intérêt communautaire

Deux directives marquent l'histoire de la protection de la biodiversité en Europe : la Directive "Oiseaux" datant de 1979 et de la Directive "Habitats" datant de 1992. Elles pointent des espèces et des habitats particulièrement menacés sur le territoire européen et à forts enjeux de conservation. Ces espèces et habitats sont considérés d'intérêt communautaire. En France, 131 types d'habitats, 159 espèces et 123 espèces d'oiseaux sont dits d'intérêt communautaire et font l'objet de mesure de protection à travers le réseau Natura 2000.

Vous avez besoin d'informations sur Natura 2000, d'accompagnement et de conseils pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité, vous êtes porteur d'un projet, vous souhaitez avoir des précisions sur la réglementation, les actions Natura 2000 et l'évaluation des incidences de vos projets : prenez contact avec l'animatrice Natura 2000.

> Élise Chevalier - echevalier@val-de-drome.com Animatrice Natura 2000 CCVD - Service agricole - Tél. 04 75 25 64 32